

DELAIS DE CARENCE : Des nouveaux reculs sociaux pour tous en projet

Encore une fois, au nom de la résorption de la dette et des déficits, le gouvernement entend faire payer aux salariés le prix de la crise d'un système qu'il soutient ardemment.

Accusés d'être trop malades, ils subiraient de nouveau une régression de leurs droits en matière de protection sociale.

Pour les salariés du privé, le délai de carence pour les congés maladie serait rallongé d'un jour (4 jours au lieu de 3). Pour les agents, fonctionnaires de la Fonction Publique un délai de carence sera créé.

Alors qu'on estime à environ deux tiers le nombre de travailleurs du secteur privé exonérés de ce dispositif par le biais d'accords ou de conventions (dans lesquels, fort légitimement, les patrons cotisent significativement), une telle mesure serait un réel recul pour tous.

Pour les fonctionnaires la coupe est plus que pleine après :

- Le gel des salaires pour 2011 et 2012 synonyme de dégradation sans précédent des rémunérations ;
- Les suppressions massives d'emplois synonymes d'aggravation des conditions de travail et d'altération de la qualité du service public rendu ;
- La hausse des cotisations retraites synonyme d'amputation aggravée du pouvoir d'achat ;
- La -RGPP synonyme de bradage des missions publiques, la coupe déborde largement !

Rappelons qu'une augmentation de 3 % de la valeur du point rapporterait environ 300 millions d'euros de cotisations salariales à l'assurance maladie et participerait à la relance d'une croissance pérenne.

Rappelons également les carences patronales : 25 milliards d'€ d'exonérations de cotisations sociales, fraudes sur les accidents du travail, dettes... etc.

Notons aussi l'absence de « *délais de carence* » pour le versement des dividendes rétribués en milliards d'euros aux actionnaires.

La démonstration est faite que les moyens existent pour renforcer les droits de tous les salariés. Pour les gagner, **il est nécessaire de renforcer les mobilisations dans les prochains jours.**

Appel à manifester avec les salariés de la Sobrena samedi 19 novembre 2011

La réparation navale civile doit vivre à Brest

Depuis plusieurs semaines, les salariés de la Sobrena sont mobilisés pour la réparation navale civile à Brest. Directement près de 800 emplois sont concernés. Face à un patron uniquement guidé par son propre intérêt personnel, la mobilisation a permis d'éviter la fin du premier port de réparation navale civile en France. Il faut maintenant des perspectives industrielles sur le territoire. Il s'agit d'un enjeu de dimension nationale.

La réparation navale civile est largement financée par l'argent public et répond à des besoins stratégiques : l'Etat doit maintenant prendre des engagements qui permettent des perspectives pour la réparation navale à Brest.

Dans l'immédiat, l'Etat doit tout faire pour que des armateurs rentrent des navires sur le site de Brest. C'est l'engagement public qu'il a pris pour permettre la continuité de l'activité dans la période.

Il est indispensable de développer une politique industrielle sur Brest dont l'activité de réparation navale civile est centrale. Dans ce cadre, toutes les activités industrielles peuvent exister : elles sont complémentaires les unes des autres.

Aujourd'hui, c'est zéro licenciement ! Le port de Brest doit être le lieu d'activités industrielles qui permettent des perspectives et de l'emploi pour tous les salariés.

La Cgt invite toutes les organisations syndicales, les partis politiques, les salariés et la population à manifester **samedi 19 novembre 15 heures à Brest Place de la Liberté**

Au travail et dans la vie luttons contre les violences et le harcèlement faits aux femmes

La CGT s'associe au 25 novembre 2011, "Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, tous ensemble pour des actions de mobilisation et de préventions dans les entreprises."
La violence envers les femmes est définie comme « *tout acte portant un préjudice physique, sexuel ou psychologique, dans la sphère privée comme dans la sphère publique ; elle provoque des traumatismes évidents et constitue un frein à la lutte des femmes pour l'égalité des chances sur le plan juridique, social, économique et politique* ».

Le monde du travail est, au même titre que les espaces publics ou la cellule familiale, un lieu où les femmes sont exposées aux violences sexistes et sexuelles de certains hommes : injures, agressions physiques, harcèlement sexuel, agression sexuelle, harcèlement moral, humiliations, viol, pornographie, incitation à la prostitution etc.

La salariée est dans une situation de subordination. Elle est aussi économiquement dépendante de son travail. Dans ce contexte de contrainte économique, les violences portent atteinte non seulement aux droits fondamentaux à la liberté, à la sécurité et à l'intégrité physique et psychique de la personne, mais également à son droit à l'égalité professionnelle et plus largement à son droit au travail.

Les violences sexuelles sur le lieu du travail sont une menace sur l'emploi et la carrière : refus d'embauche, détérioration des conditions de travail, notation bloquée, mutation, refus de promotion, mise au « placard », déqualification, licenciement, etc.

Les violences à l'encontre des femmes recouvrent notamment : les discriminations sexistes, les violences physiques, le harcèlement sexuel, le viol, la prostitution, la pornographie, les mutilations génitales féminines. Elles traduisent et perpétuent l'inégalité entre les femmes et les hommes et elles sont un obstacle fondamental à l'égal accès des femmes et des hommes au pouvoir politique, économique et social.

L'assemblée Générale se tiendra le jeudi 24 Novembre à 8h30

Cat du Vieux Bourg CHATEAULIN

Organisation de la journée

8H30 : accueil, café et gâteau offerts par les sections

9H00 (début impératif des travaux)

12h30 : apéritif offert par la section

13 h : repas : crevettes sautées aux douces épices, poulet mariné et blé parfumé, crème brûlée aux carambars et au café, CAFE, VIN

PARTICIPATION AU REPAS 14 € PAIEMENT SUR PLACE

Cette AG traitera, bien évidemment, du contexte revendicatif de cette rentrée (les retraites notamment...) et élira la nouvelle direction de notre syndicat.

Si tu souhaites participer activement au fonctionnement de notre section, tu peux rejoindre la commission exécutive qui sera élue lors de l'AG.

Les assemblées générales sectionnaires sont un moment privilégié de la vie démocratique de notre syndicat. Les sympathisants sont cordialement invités.

Le bureau,

Adresses mail: cgt@dgfip.finances.gouv.fr

SITE INTERNET: <http://www.financespubliques.cgt.fr/29/>

Coupon réponse à renvoyer à Françoise SAGE <francoise.sage@dgfip.finances.gouv.fr> FI Brest 8 rue

Duquesne 29606 Brest cedex

Nom : Prénom :

Je viens à l'assemblée générale Oui Non

Je reste au repas Oui Non